

# Parcours Santé des aînés

Paerpa

DES ACTEURS COORDONNÉS POUR  
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Bonjour à tous,

Le programme **PAERPA** (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie)  **vise à améliorer le parcours de santé des personnes âgées de plus 75 ans, notamment en coordonnant mieux les professionnels de santé.**

2 expérimentations sont actuellement en cours en Ile de France.

**Comment cela fonctionne ?**

**Un kinésithérapeute libéral peut-il être rémunéré pour son investissement dans ce programme?**

[>> LES RÉPONSES ICI](#)

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour de plus amples informations.

A la semaine prochaine !